

1.1.1 Sous bassin versant du lac Matapédia

Le sous bassin versant du lac Matapédia comprend ce lac et l'ensemble des tributaires s'y déversant. Ce sous bassin comprend la dépression du lac Matapédia (**portrait**).

- Superficie du sous bassin : 546 km²
- Dénivelé moyen de : __

Pour davantage d'information sur cette portion du territoire, voir le portrait.

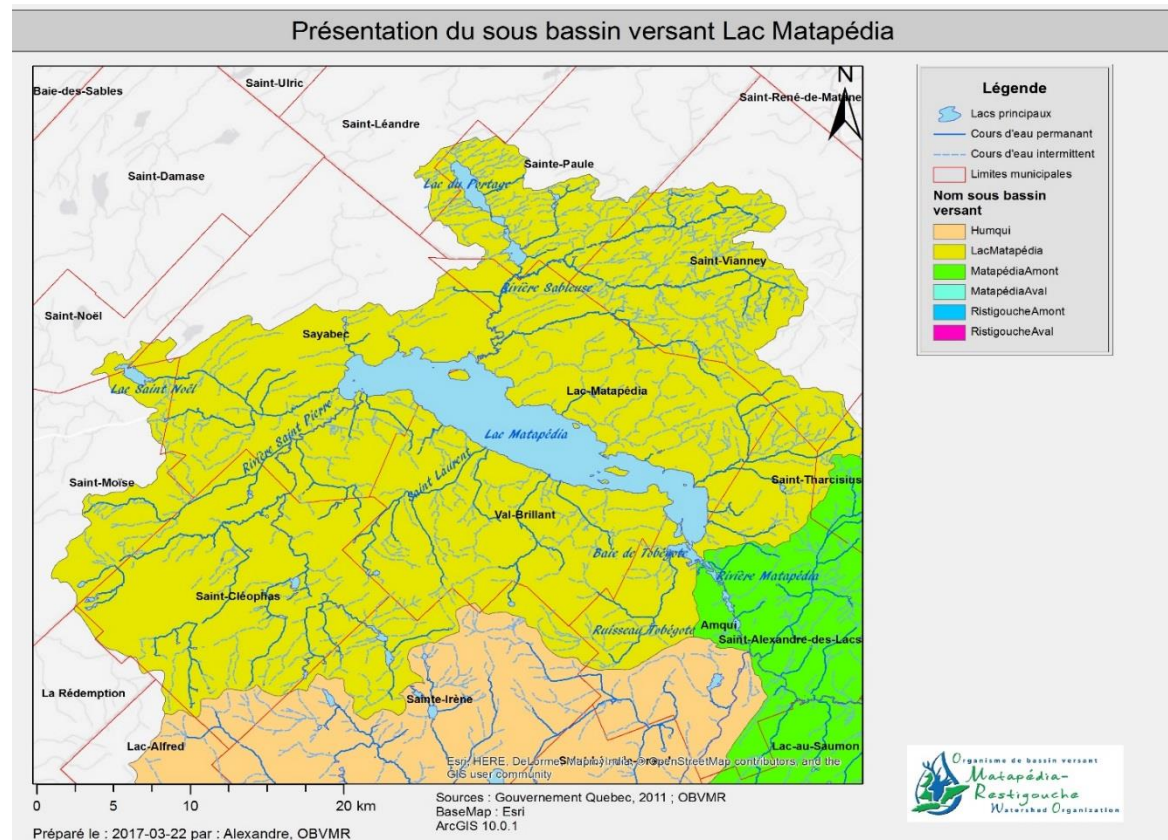


Figure 1. Carte du sous bassin versant du lac Matapédia ainsi que ses principaux tributaires

Tableau 1. Municipalité présente, sa superficie et son pourcentage de superficie dans les limites du sous bassin versant du lac Matapédia

Municipalité présentes	MRC	Superficie dans le sous bassin versant (km²)	% de superficie du sous bassin versant
Amqui	La Matapédia	43,9025	8,0%
La rédemption	La Mitis	0,5478	0,1%
Saint Cléophas	La Matapédia	92,040	16,9%
Saint-Léandre	La Matapédia	2,5858	0,47%
Saint Tharcisius	La Matapédia	3,9673	0,7%
Saint Vianney	La Matapédia	63,011	11,5%
Sainte Irène	La Matapédia	24,399	4,5%
Sainte-Paule	Matane	32,219	5,9%
Saint-Moïse	La Matapédia	21,64	4,0%
Saint-Noël	La Matapédia	1,3956	0,3%
Sayabec	La Matapédia	89,585	16,4%
Val-Brillant	La Matapédia	91,419	16,7%
Lac Alfred (TNO)	La Matapédia	0,7202	0,1%
Lac Matapédia (TNO)	La Matapédia	82,671	15,1%

Pour les problématiques, seulement les municipalités occupant une superficie suffisante et ayant la possibilité d’avoir un impact sur le bassin versant seront traitées. Voici les municipalités qui ne seront pas traités dans le bassin versant du lac Matapédia : La rédemption, Saint Tharcisius, Saint-Noël, Sainy-Léandre et Lac Alfred.

Tableau 2. Les principaux sous bassins versant du lac Matapédia avec les lacs (>0,15 km²) et les tributaires principaux ci retrouvant

Sous Bassins Versants :	Lacs Principaux			Tributaires principaux	
	Lac	Superficie (km ²)	Municipalité	Tributaire	Activités présente
NA	Matapédia (37,32)	37,32	Sayabec, Val-Brillant, Amqui, TNO (Seigneurie du lac Matapédia)	NA	NA
SBV Orphelins	Poléon-Michaud	0,0225		Langlois (inclue Branche-Ouest)	Agricole
				Pineault	Agricole
				Côté	Agricole (81%)
				Ouellet	Agricole (plus grand que 85%)
				Bérubé	Agricole (plus grand que 75%)
				Ruisseau à Jack	n.d.
				Ruisseau de la baie à Zénon	n.d.
Sableuse	Lac Chaud	0,1801		Ruisseau croche	n.d.
	Lac du Portage	1,55	Sainte-Paule		
	Lac Towago (Touradi)	0,7319	Sainte-Paule		
Saint Pierre	Lac Saint Pierre	0,1747	Saint-Irène	Ruisseau Sauvage	Agricole
	Lac Gauthier	0,2059			
Sayabec	Lac Saint-Noël	0,6491	Saint-Noël, Saint-Moise et Sayabec	Otis-Mongeon	Agricole (28%) et urbain en aval (3%)
Tobégote	Baie de tobégote	n.d.	Amqui	Rivière Tobégote	Agricole (25%)
				St-Lawrence	Industriel (secteur aval avant la route 132)
William Malenfant	NA	NA		NA	n.d.

Lauzier	NA	NA		NA	Agricole (20%) et urbain (1%) en aval
Saint-Laurent	NA	NA		Branche Paquet Turcotte	Agricole (38%)
Tannerie	NA	NA		NA	Agricole (55%) et urbain (1%) en aval
Hazel-Tremblay	NA	NA		NA	Industriel (2%) et agricole (65%)
Normand	NA	NA		NA	Agricole (60%) et urbain (3%) en aval
Michaud	NA	NA		Fournier	n.d.

8. Le changement climatique

8.1 Mise en contexte

Mise à jour 2018-23
Ajout d'information en lien avec le projet Rés'Alliance

Les changements climatiques (CC) exigent une stratégie équilibrée entre la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), afin de limiter l'ampleur des impacts, et l'adaptation à certaines répercussions environnementales inévitables. Les impacts des changements climatiques ont des effets sur les systèmes naturels et humains. Le risque climatique est la combinaison de la probabilité d'occurrence d'un événement climatique et de ses conséquences pouvant en résulter sur les éléments vulnérables d'un milieu donné (Ouranos, 2010).

Le Plan d'action québécois sur les changements climatiques présente un ensemble d'outils qui contribueront à l'atteinte des objectifs du Québec en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Néanmoins, la "Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques", dans ses 30 priorités proposées pour augmenter la capacité des communautés face aux impacts, ne considère pas la mise en œuvre des actions ou programmes en lien avec les étiages et les inondations.

Le centre d'expertise hydrique du MDDELCC mesure les débits d'eau à deux endroits dans le bassin versant, soit à la décharge du lac Matapédia (BQMA 011508) depuis 1982, et en amont de la rivière Assemetquagan (BQMA 011509) depuis 1997. La **Figure X** montre les valeurs de débit moyennes, maximales et minimales par année pour chaque station (mise à jour 2015).

- Le débit moyen à la station de l'Assemetquagan est environ deux fois plus élevé qu'à la station de la décharge du lac Matapédia.
- Les « pics » de débit à la station de l'Assemetquagan atteignent des valeurs maximales supérieures à 560 m³/s, tandis qu'à la station de la décharge du lac Matapédia la valeur la plus haute enregistrée était de 93,90 m³/s (année 1991). Les « pics » de débit enregistrés à la station de l'Assemetquagan sont donc six fois plus élevé.
- Ceci s'explique en partie par la présence du lac Matapédia et des autres lacs situés à l'amont du bassin versant, lesquels exercent une certaine rétention de l'eau, diminuant ainsi l'ampleur des débits de pointe lors des événements de pluie.
- À cet égard, lors des événements de crue, les impacts de la pression hydrique sont d'une envergure considérable en aval du bassin versant. D'autant plus, il y a une tendance à l'augmentation du débit au niveau de la station d'Assemetquagan pendant les années pluvieuses.

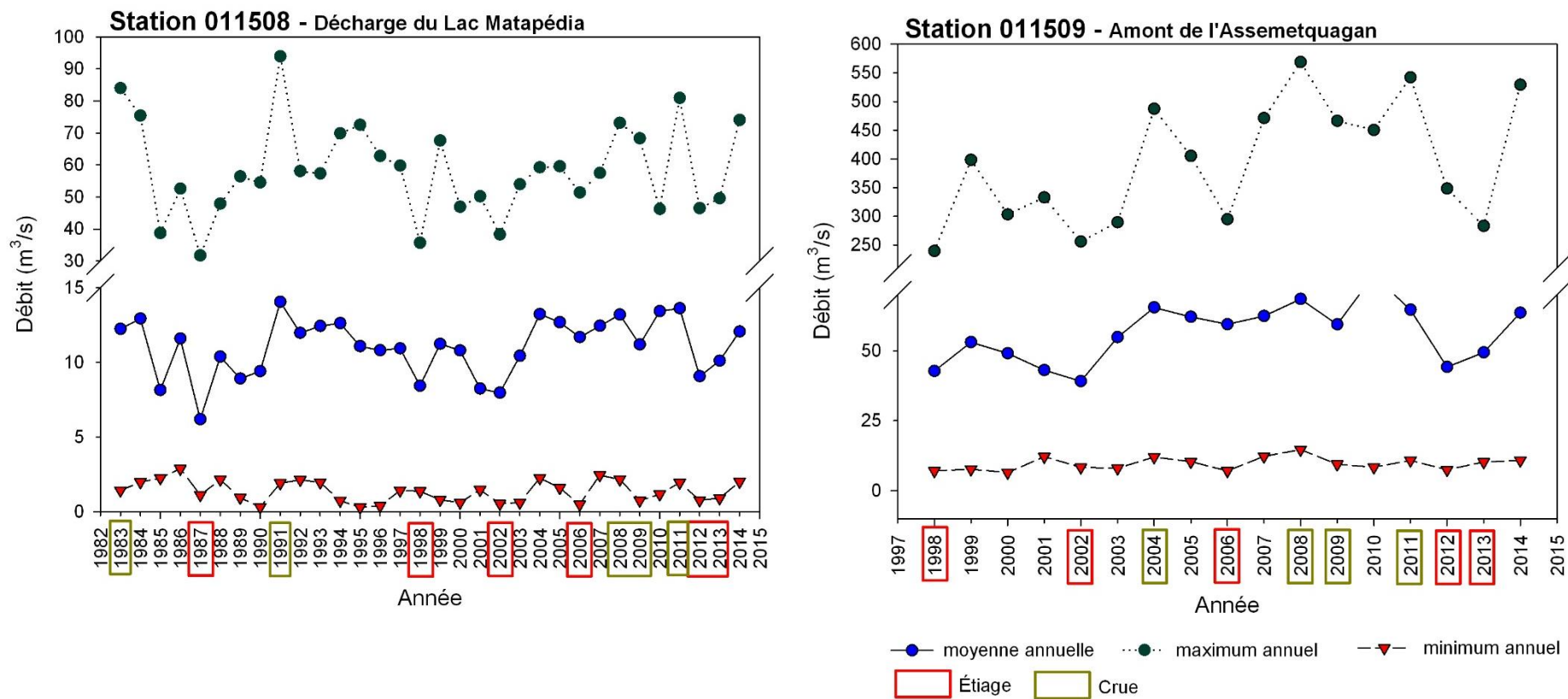


Figure 2. Valeurs de débit (m³/s) annuel moyennes, maximums et minimums pour les stations de la décharge du lac Matapédia (BQMA 011508) et de l'Assemetquagan (BQMA 011509).

Source des données : CEHQ, 2015 (mise à jour 2015)).

La vulnérabilité est la condition résultant de facteurs physiques, sociaux, économiques ou environnementaux. Elle prédispose les éléments exposés à la manifestation d'un événement climatique à subir des préjudices ou des dommages. La vulnérabilité climatique est le résultat de l'interaction de 3 paramètres:

- 1) l'exposition aux événements climatiques, soit le type, l'ampleur et le rythme des variations du climat et des événements climatiques auxquels les communautés et les écosystèmes sont exposés;
- 2) la sensibilité: la proportion dans laquelle un élément exposé, une collectivité ou un organisme est susceptible d'être affecté (positivement ou négativement) par la manifestation d'un événement climatique;
- 3) la capacité d'adaptation : la capacité des communautés et des écosystèmes à s'ajuster pour faire face aux changements climatiques afin de minimiser les effets négatifs et de tirer profit des avantages.

La résilience doit être appréhendée au regard de cette sensibilité non seulement face à un type d'évènement, mais face à une répétition de ces événements ou de la conjonction de plusieurs événements affectant les entités considérées (GIEC, 1995).

8.2.1 Sous bassin versant du lac Matapédia

Manque de données

Mis à jour le 26 octobre 2017

